



SAINT-GRATIEN

Habitat pavillonnaire et équivalent (collectes assurées les jours fériés)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Secteur A												
Secteur B												

Habitat collectif (collectes assurées les jours fériés)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Secteur A												
Secteur B												

Collecte du verre

Bac à sortir à partir de 18h30 avec le bac jaune (collecte à partir de 19h30)
 (les bacs doivent être rentrés, au plus tard, avant 9h le lendemain matin)
 (en vrac et bien vidés : bouteilles en verre, bocaux, flacons, sans bouchons, ni couvercles, ni capsules)



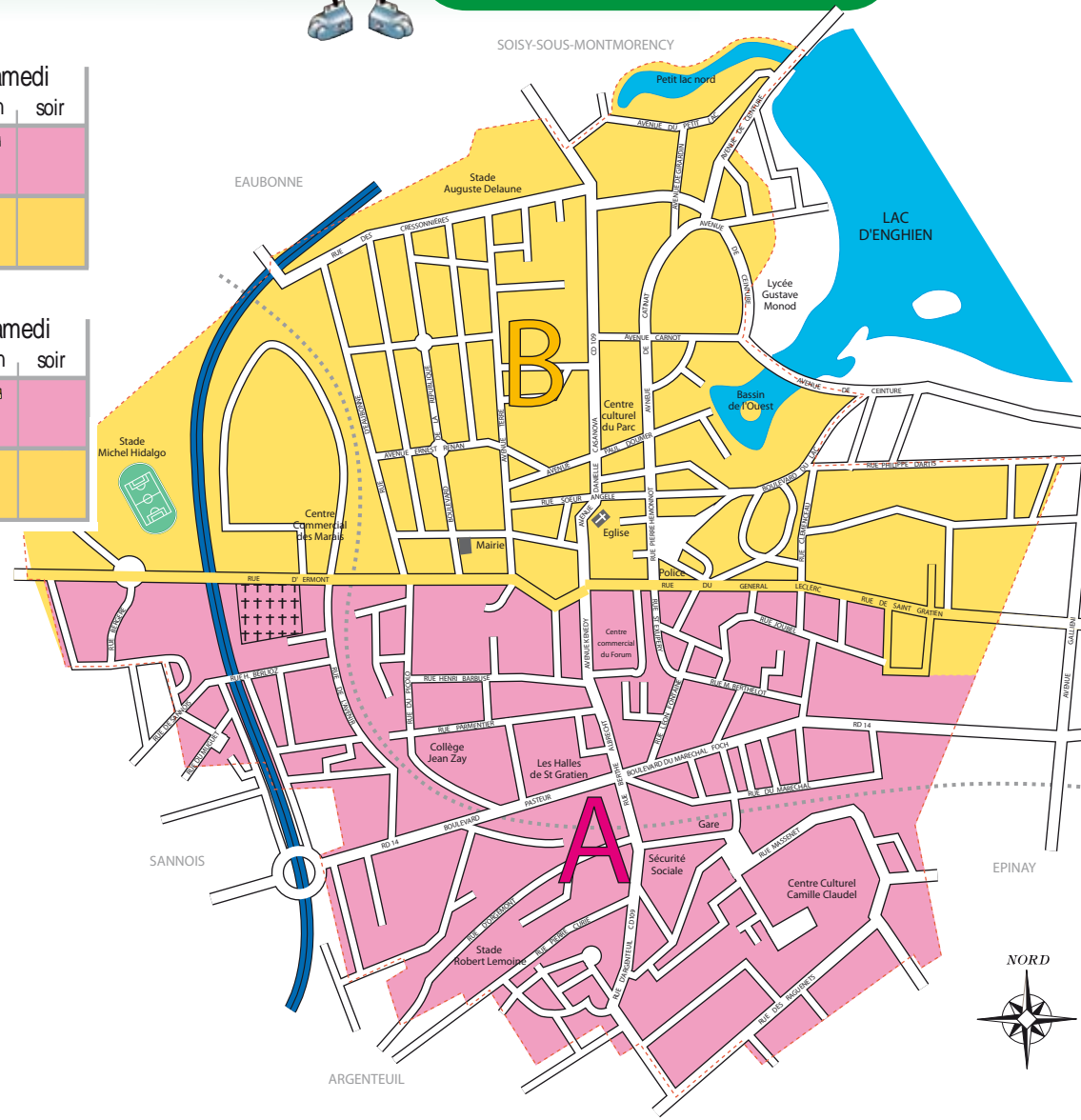
Collecte des emballages

Bac à sortir à partir de 18h30 (collecte à partir de 19h30)
 (les bacs doivent être rentrés, au plus tard, avant 9h le lendemain matin)
 (déchets secs et propres : bouteilles en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartons, cartonnets, journaux, magazines, prospectus)



Collecte des ordures ménagères

Bac à sortir la veille à partir de 19h00





SAINT-GRATIEN



SECTEUR N°1

Ramassage le dernier **lundi** de chaque mois

- lundi 25 janvier
- lundi 22 février
- lundi 29 mars
- lundi 26 avril
- lundi 31 mai
- lundi 28 juin
- lundi 26 juillet
- lundi 30 août
- lundi 27 septembre
- lundi 25 octobre
- lundi 29 novembre
- lundi 27 décembre

SECTEUR N°2

Ramassage le dernier **mardi** de chaque mois

- mardi 26 janvier
- mardi 23 février
- mardi 30 mars
- mardi 27 avril
- mardi 25 mai
- mardi 29 juin
- mardi 27 juillet
- mardi 31 août
- mardi 28 septembre
- mardi 26 octobre
- mardi 30 novembre
- mardi 28 décembre

SECTEUR N°3

Ramassage le dernier **mercredi** de chaque mois

- mercredi 27 janvier
- mercredi 24 février
- mercredi 31 mars
- mercredi 28 avril
- mercredi 26 mai
- mercredi 30 juin
- mercredi 28 juillet
- mercredi 25 août
- mercredi 29 septembre
- mercredi 27 octobre
- mercredi 24 novembre
- mercredi 29 décembre

Les objets encombrants devront toujours être sortis **la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19 h** et ne devront comporter ni gravats, ni blocs de béton, ni végétaux, ni pneus, ni toxiques (pots de peinture...).

ATTENTION !
A partir du 1^{er} mars 2010, les écrans ne seront plus collectés avec les encombrants.

Une déchèterie est à votre disposition pour éliminer les déchets qui vous encombrant.
Pour tous renseignements concernant les horaires d'ouverture les conditions d'accès ou le type de déchet admis, contactez-nous au 01 34 11 92 92.
Adresse de la déchèterie : 12 rue Marcel Dassault - Parc d'activités des Colonnes - 95 130 Le Plessis-Bouchard.

DEMETOX

Apport volontaire des déchets ménagers toxiques (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires ...)

- Parking Chapelle des Raguenets : de 9h à 15h, les samedis :**
2 janvier, 6 mars, **15 mai**, 3 juillet, 4 septembre, 6 novembre
- Parking J.F. Kennedy de 9h à 15h les samedis :**
6 février, 3 avril, 5 juin, 7 août, 2 octobre, 4 décembre

